



Ecole Régionale de Sécurité Incendie

☎ 13095 ☎ (237) 233.37.23.87 fax (237) 233.37.23.88 DOUALA République du Cameroun
Internet : <http://www.ersi-asecna.com>, e-mail : contact.ersi@asecna.org

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AMI - N° 2025/1010/ERSI/AGF

Dans le cadre du renouvellement de ses fournisseurs et prestataires de services, l'Ecole Régionale de Sécurité Incendie (ERSI), située sur le boulevard de l'aéroport international de Douala, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dont le but est de sélectionner les fournisseurs de biens et services prestataires ou entreprises qualifiées pour un agrément allant de janvier 2026 à décembre 2027, soit une période de deux (02) ans. Ces derniers doivent être qualifiés pour les domaines décrits ci-dessous.

Les principaux domaines d'activités retenus sont :

I. Fourniture :

1. Fournitures et matériels administratifs - Consommables informatiques
2. Tenues de travail et équipements de protection individuels
3. Pièces de rechanges automobile et fournitures industrielles
4. Pièces de rechange climatiseurs, menuiserie, plomberie
5. Matériel électrotechnique et de télécommunication
6. Produits d'entretien ménager, piscine et consommables divers
7. Peinture pour bâtiments et autres équipements
8. Matériels didactiques
9. L'eau Minérale en Bonbonne et Bouteille
10. Pièces de rechanges pour SIMFIRE et matériels industriels
11. Pièces de rechange climatiseurs, menuiserie, plomberie et matériels électrotechniques,
12. Matériels informatiques et de télécommunication

II. Prestations de service :

1. Voyages et Billetterie
2. Transit et Transport
3. Location des véhicules
4. Prestations hôtelières (hébergement, location salle de conférence, etc...)
5. Prestation de service automobile (maintenance...)
6. Formations et renforcement des capacités
7. Diverses études et prestations intellectuelles
8. Recharge et ré-épreuve des bouteilles ARI
9. Location du matériel de maintenance (grue, nacelle, compacteur...)
10. Imprimerie et confection des cachets, des drapeaux, calendrier, Gadgets, etc...

III. Travaux :

1. Travaux de peinture
2. Travaux de génie civil
3. Travaux de menuiserie bois et aluminium
4. Travaux de menuiserie métallique, soudure et chaudronnerie
5. Travaux de blanchisserie (tenues des pompiers)

IV. Conditions de participation :

- ✓ La participation est ouverte à toutes les personnes morales ou groupements desdites personnes agréés de nationalité camerounaise et légalement constituées et en règle vis-à-vis de la législation camerounaise, sous réserve qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction légale ou administrative.
- ✓ Les participants doivent être capables de fournir des factures certifiées et disposer d'une adresse physique au Cameroun.

- ✓ Il est à noter que les prestataires et fournisseurs travaillant déjà avec l'ERSI ne sont pas exemptés de cette procédure et devront également soumettre un dossier complet.
- ✓ Un fournisseur peut soumettre une seule offre technique dans une enveloppe unique, mais chaque offre financière pour les différents lots doit être présentée dans une enveloppe séparée, cachetée et portant la référence et l'intitulé du lot concerné.

I. Informations supplémentaires :

- ✓ Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, en envoyant un courriel aux adresses ci-dessous tout en précisant dans leur message la référence **AMI - N° 2025/1010/ERSI/AGF** et la prestation ou marché concerné :
 - Tél. +237 656882290 - Email KOLOUSSASer@asecna.org
 - Tél. +237 693915307 - Email ESSAMAAIb@asecna.org.

II. Dépôt (lieu et période) :

- ✓ Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert du 10 novembre 2025 au 21 novembre 2025.
- ✓ Bien vouloir déposer les dossiers sous plis fermé au secrétariat du Chef d'Etablissement au plus tard le 21 novembre 2025 à 12H00 (heure du Cameroun), date limite.
- ✓ Les dossiers doivent porter la mention : **AMI - N° 2025/1010/ERSI/AGF** et les ou le N° du domaine

III. Constitution du dossier :

Les entreprises intéressées sont priées d'adresser sous plis fermé leur offre au plus tard le 21 novembre 2025 à 12 heures précises au secrétariat du Chef d'Etablissement de l'ERSI.

Les dossiers de manifestation d'intérêt seront constitués de :

- ✓ Une lettre de manifestation d'intérêt mentionnant au plus quatre (04) domaines clés adressée au Chef d'Etablissement de l'ERSI ;
- ✓ Les informations générales de l'entreprise : nom/prénom du Responsable, raison sociale, adresse complète, téléphone, email, situation géographique, lettre dûment signée.
- ✓ Les documents administratifs à jour :
 - Attestation de non-redevance,
 - Attestation de conformité fiscale
 - Attestation de conformité sociale (CNPS)
 - Attestation de localisation,
 - Attestation de non-faillite,
 - Attestation d'immatriculation
 - Carte de contribuable,
 - N° Identifiant ;
 - Registre de commerce,
- ✓ Cinq (05) Certificats, Attestations ou Procès-Verbaux de bonnes exécutions dans les domaines retenus au cours des trois (03) dernières années.
- ✓ Liste du matériel commercialisé (Catalogue des articles).

IV. Critères d'évaluation (note sur 100) et Sélection :

1. Les entreprises seront évaluées sur la base de :

- Présentation et lisibilité de l'offre : 10%
- Pièces administratives : 35%
- Références de l'entreprise : 35%
- Ancienneté de l'entreprise : 10%
- Autres observations pertinentes : 10%

2. Sélection :

Une liste restreinte de prestataires/fournisseurs sera établie à l'issue. La sélection se fera conformément aux règles de procédure de la RMTN avec les fournisseurs retenus.

Fait à Douala, le 04 NOV. 2025

Le Chef d'Etablissement

